



COURRIER DE MONSIEUR LE MAIRE AUX HABITANTS

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE



MAIRIE DE LA TOUR D'AIGUES

La Tour d'Aigues, le 17 mars 2020

Monsieur Jean-François LOVISOLO
Maire de La Tour d'Aigues
Conseiller Départemental
Président de l'Association des
Maires de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les Habitants
de La Tour d'Aigues

Objet : information Coronavirus

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous tenions, l'équipe municipale et moi-même à vous remercier pour la confiance que vous nous avez très largement renouvelée ce dimanche. Celle-ci nous honore et nous engage à poursuivre le travail entrepris pour toujours améliorer les espaces publics de notre village et son Vivre Ensemble.

Le début de ce mandat est malheureusement marqué par la mise en œuvre de la phase 3 de la pandémie de CORONAVIRUS.

Monsieur le Président de la République nous a demandé de limiter nos déplacements et de suspendre les regroupements même familiaux ou amicaux et même dans les sites et jardins publics.

Je vous invite, pour vous protéger et protéger les autres à respecter au maximum ces consignes, seules barrières actuelles à l'extension du COVID 19 (avec bien sûr les gestes de sécurité que sont également le lavage soigneux et fréquent des mains, l'éloignement entre les personnes, etc.).

En ce qui concerne les services municipaux, en l'état actuel, l'accueil physique du public est suspendu à l'Hôtel de Ville. Toutefois, une permanence téléphonique est assurée au numéro de la mairie 04 90 07 41 08 les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. En dehors de ces horaires, il faudra composer le 06 24 73 27 80 numéro d'astreinte dédié à un élu de permanence.

Si vous êtes isolé(e) ou que vous ne pouvez pas vous déplacer pour vos courses alimentaires ou autres besoins essentiels, je vous invite à nous le signaler aux numéros ci-dessus afin que nous puissions vous aider. Également, si vous connaissez quelqu'un qui peut nécessiter notre soutien et notre assistance, n'hésitez surtout pas à nous le signaler.

Je compte sur vous pour respecter les consignes de sécurité sanitaire.

Je vous en remercie par avance et je vous assure de toute notre solidarité dans cette période difficile.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bienvenue.

Commune adhérente



P.S. : toutes les informations de la Préfecture 84 en notre possession sur l'évolution de la situation seront publiées sur notre site internet : <http://www.latourdaigues.fr>

Hôtel de Ville - Place de l'Église - 84240 LA TOUR D'AIGUES
Téléphone 04 90 07 41 08 - Télécopie 04 90 07 49 41
E-mail : accueil.mairie@latourdaigues.fr - site : <http://www.latourdaigues.fr>

CORONAVIRUS

L'A.R.S et le gouvernement autorisent l'organisation des marchés de primeurs et de produits frais.

En ce sens, le marché du mardi matin à La Tour d'Aigues sera maintenu, exclusivement pour les forains titulaires qui vendent des denrées alimentaires.

Il est recommandé de respecter les distances de :

- **2 m entre chaque étal**
- **1,50 m entre chaque client (mesure que doit mettre en œuvre le commerçant).**

Vous trouverez toutes les mesures et les préconisations de l'A.R.S. sur le site

www.latourdaigues.fr